

VÉHICULE LÉGER - 4X4 (PRATIQUE)

AE-DRIV-02-01

↳ PERSONNES CONCERNÉES :

Stage prévu pour 4 participants maximum.

Toute personne impliquée dans les transports : Management (Directeurs, chefs de service...), RSES, Management intermédiaire/personnel opérations/études/ Ingénieurs HSE/Superintendants production-maintenance-sécurité, Personnel encadrement site/superviseur HSE-production-intervention/Contremaître, Personnel de maîtrise (technicien/agent), Personnel d'exécution (opérateur/agent), cadre, dirigeant, chauffeur, employé utilisant un véhicule personnel dans le cadre de mission ou trajet vers le lieu du travail, contractuel longue durée...

↳ PRÉ-REQUIS :

AE-DRIV-02 (Théorie), Titulaires du permis de conduire depuis au moins 3 ans.

↳ OBJECTIFS :

- Etre capable de prévoir les situations potentielles d'accident de la route.
- Répondre à l'urgence des situations.
- Développer efficacement les aptitudes à l'observation et au contrôle du véhicule.
- Démontrer les techniques à faibles risques dans la conduite.

CONTENU DU STAGE

↳ Module 1 - Inspection de départ

- Inspection externe
- Diriger une inspection générale
- Position de conduite
- Inspection interne
- Freins
- Jantes et roues.

↳ Module 2 - Adhérence

- Principes
- Contrôle de dérapage
- Freinage...

↳ Module 3 - Pressions des pneumatiques et exercices de gonflage

- Types de jantes
- Pneumatiques
- Dégonfler une roue...

↳ Module 4 - Véhicule de dépannage et équipements associés

- Points de remorquage
- Techniques de remorquage
- Equipements de dépannage.

suite...

CONDITIONS

↳ Durée

1 jour

↳ Coût

Voir grille tarifaire

↳ Dates & lieux

Nous consulter



117

AE-DRIV-02-01

VÉHICULE LÉGER - 4X4 (PRATIQUE)



Suite...

↳ Module 5 - Conduite commentée

Sur le terrain, les participants sont évalués lors d'exercices d'entraînement à la conduite commentée pour vérifier et renforcer les modules précédemment abordés pendant les sessions théoriques.

↳ Evaluation

A la fin de chaque session de cours, théorique et pratique, les conducteurs seront évalués sur leurs compétences. Le résultat d'un questionnaire à choix multiple validera les connaissances théoriques et conditionnera le passage à la session pratique. Les conducteurs doivent accomplir avec succès les deux évaluations avant d'être considérés compétents et recevront un certificat d'aptitude.